



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

## Conseil départemental

### **RAPPORT N° 22.57**

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET  
FINANCIÈRES

Direction :

**DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

**RAPPORT N° 22.57**

Mes chers Collègues,

Par le présent rapport, je sou mets au vote de l'Assemblée le projet de compte administratif du budget annexe d'assainissement pour l'exercice 2021.

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses d'**exploitation** se sont élevées à 15,93 M€, pour 28,39 M€ de recettes, soit un solde d'exécution de la section d'exploitation en **excédent de 12,46 M€** ;
- les dépenses d'**investissement** ont atteint 39,93 M€, pour 41,35 M€ de recettes d'investissement. Le solde de la section d'investissement a donc dégagé un **excédent de 1,41 M€**.

Après une présentation des différentes dépenses et recettes de la section d'exploitation (I) et de la section d'investissement (II), l'affectation des résultats dégagés sera proposée (III).

## I. SECTION D'EXPLOITATION

### A. DEPENSES

En 2021, les dépenses ont atteint 15,93 M€, contre 16,02 M€ en 2020.

Les **dépenses réelles** d'exploitation ont été de **4,90 M€**, contre 4,80 M€ en 2020. Elles sont composées :

- **des charges de personnel** pour **3,80 M€**, contre 3,73 M€ en 2020 ;
- des charges à caractère général pour 0,45 M€, contre 0,40 M€ en 2020 ;
- des charges financières pour 0,38 M€, stables par rapport à 2020.

En matière de **dépenses d'ordre**, la dotation aux amortissements des immobilisations s'est élevée à **11,03 M€**. Cette inscription en dépenses se traduit par une recette équivalente en section d'investissement.

### B. RECETTES

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à **28,39 M€**, en baisse par rapport à 2020 (29,87 M€). Cette diminution s'explique principalement par la baisse des recettes exceptionnelles (-1,53 M€ par rapport à 2020). En revanche les recettes de gestion des services sont restées stables.

Les deux principales recettes d'exploitation sont constituées de :

- la **redevance d'assainissement collectif** : **18,60 M€** ont été perçus en 2021, contre 19,51 M€ en 2020 ;
- la **contribution des eaux pluviales versée par le budget général** : **2,70 M€** ont été perçus, contre 2,77 M€ en 2020.

Les autres recettes comptabilisées ont été les suivantes :

- 1,72 M€ au titre des droits de raccordement au réseau départemental, contre 0,46 M€ en 2020 ;
- 0,83 M€ au titre des conventions d'occupation du domaine public non routier du réseau d'assainissement départemental pour le passage des réseaux de télécommunication, contre 1,16 M€ en 2020 ;
- 0,22 M€ au titre des recettes du contrat de couverture *SWAP*, contre 0,15 M€ en 2020 ;
- 0,14 M€ au titre des conventions de mandat du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau.

Enfin, **3,56 M€** ont été réalisés au titre des **recettes d'ordre**, correspondant à l'amortissement des subventions d'équipement, reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région Île-de-France.

### C. SOLDE DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2021

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2021 s'élève à **+ 12 461 016,02 €**.

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à **39,93 M€** en 2021, contre 37,35 M€ en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de ceux liés à la modification d'ouvrages pour le développement des transports (tramways, Grand Paris Express).

#### 1. Le maintien du patrimoine d'assainissement

Les dépenses réalisées en matière de travaux d'extension et de **remplacement des réseaux** ont augmenté en 2021 pour atteindre **9,87 M€**, contre 8,63 M€ en 2020.

Cette augmentation est liée au passage de la phase « études » à la phase « travaux » de grands chantiers sur le réseau d'assainissement : les travaux de réhabilitation du collecteur situé boulevard de la République et celui de la rue de l'Aigle à La Garenne-Colombes, les travaux de réhabilitation du collecteur Division Leclerc (RD920) à Antony, et celui de la rue Roguet à Clichy.

Il convient par ailleurs de souligner que 1,27 M€ ont été consacrés à la réalisation d'études de programmation des travaux d'assainissement (travaux neufs et réhabilitations), contre 1,19 M€ en 2020.

#### 2. La prise en compte de l'impact des travaux de voirie et de transports

En matière de **travaux d'adaptation des réseaux d'assainissement, associés aux projets de transports et de voirie**, **20,85 M€** ont été dépensés en 2021, contre 19,71 M€ en 2020.

Ces dépenses se sont réparties de la manière suivante :

- **18,76 M€** ont été consacrés aux travaux d'adaptation des ouvrages dans le cadre de **l'extension du tramway T1**, sur la portion Asnières-Colombes (contre 17,85 M€ en 2020) ;
- **1,43 M€** ont été mobilisés pour les travaux sur les réseaux d'assainissement impactés par le projet du **Grand Paris Express** (contre 0,74 M€ en 2020) ;
- **0,63 M€** ont été consacrés aux travaux d'adaptation des ouvrages en lien avec **les projets de voirie départementale** (contre 0,30 M€ en 2020) ;
- **0,03 M€** ont été dépensés pour la réalisation des travaux d'adaptation des ouvrages, de dévoiement et de réhabilitations effectués dans le cadre de **la création du tramway T10** reliant Antony et Clamart (contre 0,81 M€ en 2020).

### 3. L'entretien et la réparation des bâtiments

Les dépenses relatives aux **travaux d'entretien et de réparation des bâtiments** ont été réalisées pour un montant de **0,37 M€**, contre 0,01 M€ en 2020. Les travaux concernent des bâtiments d'exploitation et des bâtiments de pompage. Il a en effet été décidé de lancer, à compter de 2021, des opérations lourdes sur les structures et les clos couverts.

### 4. La gestion automatisée

En 2021, **0,25 M€** ont été consacrés à l'amélioration et au développement de la métrologie au sein du **système de gestion automatisée par l'informatique de l'assainissement (GAIA)**, contre 0,71 M€ en 2020.

### 5. Les opérations financières et comptables

**3,56 M€** ont été mobilisés par **l'amortissement comptable des subventions d'équipement**, reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région Île-de-France. Cette dépense a donné lieu à la réalisation d'une recette de fonctionnement du même montant.

**4,59 M€** ont été consacrés aux **remboursements en capital des emprunts contractés**.

## B. RECETTES

Les recettes de la section d'investissement ont augmenté en 2021, pour atteindre **41,35 M€**, contre 33,48 M€ en 2020.

Les **recettes réelles**, qui se sont élevées à **29,87 M€**, sont composées de :

- **13,13 M€ de transfert d'une partie de l'excédent 2020** de la section d'exploitation, visant à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, contre 9,26 M€ en 2020 ;
- **12,07 M€ d'emprunts** contractés en 2021, afin de financer une partie des travaux d'investissement, contre 7,62 M€ en 2020. Je vous rappelle que ces emprunts ont été conclus, d'une part, avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour un montant de 0,07 M€ (prêts à taux 0 %), d'autre part, avec la BRED Banque Populaire pour un montant de 12 M€ (prêt à un taux fixe de 0,34 % sur 10 ans) ;

- **4,67 M€ de subventions versées par l'AESN et la Société du Grand Paris**, contre 5,38 M€ en 2020.

Les recettes relatives à l'**amortissement des immobilisations** se sont élevées à **11,48 M€**.

### C. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

Le résultat réel de l'exercice 2021 pour la section d'investissement se traduit par un **excédent de 1 413 187,17 €**.

### III. AFFECTATION DES RESULTATS

Les tableaux synthétiques ci-après retracent les résultats de l'exercice 2021 :

#### Section d'exploitation

Dépenses de l'exercice 2021	15 933 833,11 €
Recettes de l'exercice 2021	28 394 849,13 €
Excédent reporté de l'exercice antérieur	1 778 915,86 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2021</b>	<b>14 239 931,88 €</b>

Pour l'exercice 2021, le solde de la section d'exploitation conduit à un excédent de 12,46 M€. Après la prise en compte de l'excédent de l'exercice antérieur (résultat de l'exercice 2020 de 1,78 M€), l'excédent cumulé s'établit à **14,24 M€**.

#### Section d'investissement

Dépenses de l'exercice 2021	39 934 801,94 €
Recettes de l'exercice 2021	41 347 989,11 €
<i>dont compte de réserve 1068 (résultat de l'exercice 2020)</i>	<i>13 132 117,94 €</i>
Déficit reporté de l'exercice antérieur	-13 132 117,94 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2021</b>	<b>-11 718 930,77 €</b>

Le solde de la section d'investissement pour l'année 2021 présente un excédent de 1,41 M€. Avec la reprise du déficit de l'exercice antérieur, le déficit cumulé s'établit à **11,72 M€**.

L'affectation des résultats de l'exercice 2021 sera réalisée dans le cadre du budget primitif 2022.

L'excédent dégagé par la section d'exploitation (+14 239 931,88 €) sera entièrement affecté au compte de réserve 1068 de la section d'investissement, afin, d'une part, de couvrir le déficit constaté de 11 718 930,77 €, d'autre part, de financer les dépenses d'investissement.

Ces résultats témoignent d'un pilotage renforcé de l'exécution des dépenses et des recettes du budget annexe d'assainissement, avec une politique de levée d'emprunts mesurée et appropriée. Cette politique permet d'éviter d'emprunter au-delà des montants nécessaires, et, le cas échéant, de contracter des emprunts (hors AESN) aux meilleures conditions de marché. La politique d'emprunt fait l'objet d'un rapport spécifique sur la gestion de la dette, présenté au cours de cette séance du Conseil départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président du Conseil départemental**

**Signé**

**Georges Siffredi**